Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 32 (1960)

Heft: 9

Vereinsnachrichten: UIA Comité suisse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

UIA Comité suisse

Le Comité suisse de l'UIA a tenu une séance le 4 mai à Zurich. Après avoir approuvé les comptes de 1959 et le budget pour 1960, le comité s'est occupé notamment des questions suivantes:

Revue UIA

Depuis janvier 1960, l'UIA édite une nouvelle revue, très supérieure par la présentation et le contenu au bulletin précédent, et qui paraîtra six fois par an. Le Comité suisse a décidé de commander 2000 exemplaires de cette publication, qui constitue un excellent moyen d'information sur l'activité de l'UIA. La revue, qui compte notamment chaque fois une rubrique consacrée aux concours internationaux d'architecture qu'il est important de signaler aux architectes suisses, sera envoyée comme par le passé à tous les architectes SIA et FAS, ainsi qu'à un certain nombre d'instances et de personnalités qui ont intérêt à être renseignées sur les travaux de l'UIA et, d'une manière générale, sur les problèmes qui se posent aux architectes dans le monde et sur les actions entreprises par eux.

Participation suisse aux Commissions de travail de l'UIA

Le comité a pris connaissance avec intérêt des rapports personnels remis par les membres suisses ayant participé en 1959 à des séances de Commissions de travail de l'UIA. Il ressort de ces rapports l'impression que les Commissions de travail de l'UIA, malgré les difficultés inhérentes à ce genre d'organisation qui groupe de nombreux pays et par conséquent des conceptions et des tempéraments très divers, exercent une activité féconde, qui a déjà conduit dans de nombreux cas à d'excellents résultats. Les représentants suisses dans ces commissions, comme aussi le comité, estiment opportun que la Suisse continue à participer à ces travaux dans un esprit de collaboration internationale, aujourd'hui plus que jamais nécessaire. Le bénéfice qu'elle en retire compense largement le travail et les frais qui en résultent pour la Section suisse.
En 1960, des délégués suisses ont déjà pris part ou prendront part ultérieurement à des séances des Commissions de l'urbanisme, des constructions sportives, de l'habitat, de la santé et de la recherche.

Centre international de la construction scolaire

La Commission des constructions scolaires de l'UIA envisage la création d'un Centre international de la construction scolaire, dans la perspective de pouvoir rendre service aux pays en voie de développement. Le comité, après avoir entendu à ce sujet un rapport du délégué suisse, M. J.-P. Cahen, à Lausanne, a décidé de proposer à l'UIA de fixer le siège de cette organisation en Suisse. Il estime en effet que notre pays est particulièrement indiqué pour accueillir ce centre, qui aura à travailler en étroite liaison avec le Bureau international de l'éducation.

Comité exécutif de l'UIA

Le Comité suisse a décidé d'inviter le Comité exécutif à se réunir en mars 1962 à Saint-Moritz.
Enfin, le comité a eu un échange de vues sur la composition du Comité suisse. Il a pris connaissance avec regret de la démission du distingué président de la Section suisse, le professeur Tami, qui, pour des raisons personnelles – départ de Zurich et obligation de diminuer ses charges – se voit obligé de remettre son mandat. La nomination de son successeur se fera prochainement.